

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 20

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Instruction post-scolaire.* — *La Commission de presse S. P. V. vous appelle.* — *Postes au concours.* — *Société vaudoise de T. M. et R. S.* — Genève: *Cinéma scolaire.* — *U. I. G. M.: Coisations.* — *Assurance-accidents.* — *Caisse maladie des instituteurs.* — *U. A. E. E.* — *Echange d'appartements.* — Neuchâtel: *C. C.* — Jura: *Le rapport du Congrès de Bienne.* — *Assemblée des délégués S. I. B.* — *A propos d'une question.* — *Bibliographie.* — *Fondation Berset-Müller.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Edm. Altherr: *Chronique des Grangettes.* — G. Piguet: *Langue parlée, langue écrite.* — *Correspondance.* — *Problèmes pour les petits.* — *Fiche d'orthographe.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

INSTRUCTION POST-SCOLAIRE

Cet objet n'est pas nouveau ; il préoccupe la génération d'aujourd'hui comme il a préoccupé, au cours de l'histoire, les générations qui nous ont précédés.

Les solutions trouvées dans ce problème si important pour les peuples grands et petits, sont fort différentes. A certaines époques n'a-t-on pas vu la totalité de l'effort en faveur de la jeunesse se porter sur l'entraînement physique, la préparation, non pas du citoyen, mais bien du guerrier. D'autres temps ont connu le développement purement intellectuel du jeune homme, où l'élève courbé sur sa table de travail se trouvait dans l'impossibilité de supporter le plus petit effort physique.

Aujourd'hui, rien n'est changé ; comme jadis, il en sera de même demain, la génération montante au sortir de l'enseignement primaire, doit parfaire son bagage intellectuel et pratique avant de se trouver en face des difficultés de la vie.

Le jeune homme de chez nous, arrivé dans sa 16^e année, est un personnage, on peut le dire, presque entièrement libre ; il est en ce moment-là sollicité, si l'on ne veut pas dire aspiré, par les nombreuses organisations que nous connaissons ; des pouvoirs publics, aux organisations sportives, aux sociétés locales ou aux partis politiques, il n'a qu'à choisir. Personne ne conteste cette évolution qui est nécessaire, veillons à ce que nos jeunes soient guidés comme il convient et cherchons surtout à les acheminer vers les organisations ou sociétés qui leur seront utiles plus tard. Vouloir être partout et s'occuper de tout, est le bon moyen de ne rien apprendre.

Dans la période d'étude, chaque programme trouve chez l'individu son moment d'application ; celui qui, par exemple, n'a pas su profiter de l'enseignement à l'école primaire pour apprendre la solution d'un problème au moyen de la règle de 3 ou de la fraction, ou qui ignore

l'histoire des Waldstätten, n'apprendra jamais ces choses plus tard, dans les cours complémentaires, parce que le moment de s'instruire sur ces choses-là est passé.

C'est la raison pour laquelle une répétition générale du programme primaire, dans les cours complémentaires, ne donne pas tous les résultats espérés. Après la libération de l'école, le jeune homme doit recevoir un enseignement qui le mette déjà en face des réalités de la vie; je pense, pour un élève dont sa vocation sera de rester à la campagne, qu'un aperçu général sur le code rural, sur les règlements communaux, sur la circulation routière, par exemple, peut être utile et intéressant.

Les questions de l'entraînement physique et de la formation professionnelle sont également deux points importants dans la période post-scolaire, mais qui ne seront pas traités dans le présent rapport.

Et maintenant que devons-nous apprendre à nos jeunes gens de 16 à 20 ans? Cette question posée, disons aux diverses autorités de notre canton, trouverait des réponses les plus variées, mais toutes ces réponses seraient justifiées, parce que venant d'endroits différents, elles répondent à des besoins régionaux. Il en ressort nettement que les cours complémentaires, comme on les appelle encore maintenant, ne peuvent être basés sur un programme uniforme; ils ne peuvent pas être les mêmes à la plaine qu'à la ville et encore moins à la montagne parce que les besoins sont trop différents d'une région à l'autre.

Citons en exemple un de nos petits villages de campagne sans industrie, situé à quelques kilomètres de la voie ferrée la plus rapprochée, et voyons de près ce qui est nécessaire à apprendre à nos jeunes gens avant leur entrée à l'école de recrues. Il est certain que les personnes expérimentées, si l'on ne veut pas toujours parler des autorités, demanderont un enseignement avec résultat immédiat, c'est-à-dire pouvoir donner satisfaction aux besoins les plus pressants; il faut voir là:

- apprendre à écrire et à rédiger correctement un procès-verbal de nos sociétés locales;
- cours pour la formation de nos boursiers communaux; ne plus voir à l'avenir des communes remettre l'établissement de leurs comptes à des établissements bancaires;
- connaissances des lois rurales, responsabilités des patrons envers leur personnel, le principe de l'assurance;
- calcul de rentabilité d'une culture déterminée, prix de revient d'un produit agricole, etc., etc.

Un programme de ce genre ne peut pas, avec le temps limité dont nous disposons, se donner dans l'espace de quelques mois; il faut au contraire le répartir sur plusieurs années; à ce moment-là, c'est l'organisation des cours par classes particulières et surtout la formation des cadres spécialement instruits dans les différentes branches.

Nous savons notre corps enseignant excessivement dévoué et toujours prêts à s'adapter à toute circonstance, nous saisissons cette occasion pour l'en remercier; mais je pense qu'il serait trop demander à nos instituteurs de leur imposer le programme entier de ce que nos jeunes gens devraient apprendre et je pense bien qu'à ce moment nous pour-

rions avoir recours à bon nombre d'autres personnalités qualifiées qui prêteraient volontiers leur concours dans cet enseignement pratique.

De grands progrès ont déjà été réalisés au cours de ces dernières années : groupement des élèves suisses alémaniques, travaux manuels, démonstrations pratiques, etc. ; nous sommes sur la bonne voie dans ce domaine et les résultats obtenus dernièrement sont encourageants.

Il est peut-être une erreur, de nos jours, de vouloir aller trop vite dans la formation professionnelle, c'est-à-dire d'exiger de nos jeunes gens étudiants, un minimum de temps pour leurs études ou apprentissages. Un métier ne s'apprend pas de quelque temps ou de quelques années, la possibilité de travail d'un apprenti ou d'un étudiant est aussi limitée, parfois sa santé est en jeu, il est peut-être préférable pour certains, car il ne faut pas généraliser, d'aller moins vite, mais d'être sûr. Notons aussi, qu'indépendamment de son métier, chacun doit posséder d'autres connaissances de culture générale qui sont indispensables.

Ainsi, aujourd'hui comme autrefois, ce problème de l'instruction post-scolaire doit être suivi. Il doit pouvoir répondre aux exigences toujours plus compliquées de la vie de nos jours et s'adapter aux circonstances du moment.

Le temps est précieux et limité, ce n'est que par une organisation approfondie, répartition des moyens et des responsabilités, que cette importante question trouvera la solution qu'elle mérite et par là les résultats espérés.

Sédeilles, février 1948.

A. Miéville.

LA COMMISSION DE PRESSE DE LA S. P. V. VOUS APPELLE !

Vous avez peut-être entendu parler une fois ou l'autre, cher(e) collègue, de la Commission de presse de la S. P. R. et de ses « succursales », si l'on peut dire, cantonales. Et vous vous êtes peut-être aussi demandé à quoi en étaient leurs travaux.

Le but de ces lignes est précisément de vous l'apprendre, en ce qui concerne tout au moins la Commission de la S. P. V. (les sections jouissent d'une large autonomie dans la façon d'envisager et d'organiser leur tâche), et aussi de faire appel à votre collaboration. L'action que nous entreprenons est en effet l'affaire de tout le corps enseignant, instituteurs et institutrices, si l'on veut qu'elle soit vivante et durable.

Après de longues délibérations (est-il besoin de le dire !) justifiées par le désir de créer des bases solides, la Commission est arrivée à la conclusion qu'il fallait intéresser la presse tout entière, y compris les journaux locaux et les journaux professionnels. Elle a groupé quelques principes pédagogiques (points limitatifs) qui lui paraissent le mieux exprimer nos tendances actuelles, et qui doivent assurer à notre action l'unité nécessaire tout en laissant le maximum de liberté aux auteurs des articles.

L'action envisagée revêtira deux formes principales :

1^o. Articles destinés à faire connaître l'opinion du corps enseignant sur des questions pédagogiques soulevées dans la presse, donc articles en rapport avec l'actualité.

2°. Articles périodiques courts, concrets, vivants, destinés à illustrer nos conceptions pédagogiques actuelles (action permanente).

Il va sans dire que, dans l'un et l'autre cas, les articles ne pourront exprimer des points de vue foncièrement opposés sur des questions de principe fondamentales, pas plus qu'ils ne devront avoir un caractère polémique, ce qui signifierait la ruine à brève échéance de notre tentative.

Plusieurs journaux ont déjà accueilli favorablement nos propositions. Des responsables, qui devront constituer eux-mêmes leur équipe de collaborateurs, ont été désignés pour quelques-uns d'entre eux. L'organisation du travail auprès des journaux locaux ne pourra être définitivement mise sur pied que sur le vu des résultats du présent appel.

C'est donc de vos réponses, chers collègues, que dépend l'ampleur de la campagne envisagée. Nous communiquerons ultérieurement les noms des responsables déjà désignés. Ajoutons qu'ils se sont déjà mis à la tâche. Pour l'instant, ce que nous vous demandons, c'est votre adhésion. Nous vous enverrons alors la documentation préparée par la Commission, puis nous réunirons pour une large discussion tous ceux qui se seront annoncés.

Si vous ne nous envoyez pas votre adhésion sur le champ, cher(e) collègue, il est probable que nous n'entendrons plus parler de vous !

N'hésitez donc pas, prenez immédiatement votre plume, et donnez votre nom à ANDRÉ WILLI, président de la Commission, PULLY, chemin de Pallin. Merci, et à bientôt !

Commission de presse de la S. P. V.

POSTES AU CONCOURS

A la demande de quelques collègues, nous publions de nouveau la liste des postes au concours.

Pour les postes suivants, adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 1er service, jusqu'au 25 mai à 17 heures.

Baulmes. — Maître primaire supérieur.

Bercher. — Instituteur primaire supérieur.

Corbeyrier. — Institutrice. Entrée en fonctions : 1er novembre 1948.

Lausanne. — Plusieurs institutrices. Obligation d'habiter la commune.

Lausanne. — Plusieurs maîtresses d'école enfantine. Obligation d'habiter la commune.

Lausanne. — Maîtresse de couture (24 heures hebdomadaires). Obligation d'habiter la commune.

Mur. — Institutrice.

Délai 28 mai :

Arzier - Le Muids. — Maîtresse d'ouvrages au Muids avec réserve de diriger aussi les travaux à l'aiguille à Arzier dès le 1er novembre (12 heures au total).

Fey. — Institutrice.

Les Thioleyres. — Instituteur.

L'Etivaz. — Maîtresse d'école semi-enfantine.

Délai 1er juin :

Bremblens. — Instituteur. (Ne se présenter que sur convocation.)

Poliez-Pittet. — Institutrice catholique.

Sugnens. — Maîtresse d'ouvrages (6 heures).

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

L'assemblée générale aura lieu **samedi après-midi 29 mai, à 14 h. 30, à l'Aula de l'Ecole Normale.**

Après la courte partie administrative statutaire, M. Roger Cousinet, chargé de cours de pédagogie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, secrétaire de l'Ecole Nouvelle Française, traitera le sujet suivant :

Le travail par groupes.

M. R. Cousinet, connu depuis longtemps au delà des frontières françaises, parlera de la méthode qui porte son nom : principes, modalités d'application, valeur intellectuelle et morale.

Nous nous permettons de recommander tout spécialement cette conférence.

Exposition. Comme d'habitude, quelques intéressants travaux d'élèves seront exposés. On pourra en outre se procurer les brochures et fournitures de la Société.

Invitation cordiale à tous les collègues !

GENÈVE

CINEMA SCOLAIRE

La séance primitivement prévue pour le 19, et fixée ensuite au 26, ne pourra avoir lieu, cette dernière date ayant été choisie pour la conférence sur la constitution de 48. Elle est remise à une date ultérieure.

M.

Sous le patronage de la Féd. de l'enseignement, l'Union du corps enseignant secondaire, Pro Familia, le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale organisent **lundi 24 mai 1948, à 20 h. 30, à l'Aula de l'Université, une conférence de M. G. Cohen-Séat, de Paris.**

Le film et son spectateur.

Le conférencier, dont les recherches dans ce domaine sont bien connues, parlera en particulier de l'emprise du film sur l'enfant et l'adolescent.

U. I. G. - MESSIEURS

COTISATIONS

Par l'avis paru dans l'« Educateur » du 27 mars dernier, nos collègues étaient invités à payer jusqu'au 15 mai leur cotisation 1948 au compte de chèques I. 2658. La date limite étant dépassée, les remboursements seront présentés sitôt après la paie du 25 mai à ceux qui n'ont pas utilisé ce mode de paiement, c'est-à-dire au 60 % de nos membres

actifs. Nous espérons qu'un excellent accueil sera réservé à ces remboursements, ce qui évitera aux retardataires des frais supplémentaires inutiles et au trésorier un surcroît de travail dont il se passera volontiers.

Ed. G.

ASSURANCE-ACCIDENTS

Les nouveaux traitements 1948 de nos 360 assurés ont été communiqués à la « Winterthour ». Comme il faudra rédiger autant d'avenants qu'il y a d'assurés, le travail sera long et voici ce qu'indique l'agence de Genève : « ... Toutefois, il y aura un certain retard dans l'envoi des avenants. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir aviser les membres de l'Union des instituteurs genevois, par le moyen qui vous semblera le meilleur, *qu'ils sont couverts* sur la base de leur nouveau traitement dès le 1er janvier 1948 et que, en contre-partie, ils devront verser au reçu de l'avenant, le supplément de prime correspondant. »

Comme notre organe corporatif est lu avec beaucoup d'attention par tous les membres de nos associations, c'est lui qui constitue le moyen le plus efficace d'atteindre tous nos assurés. Nous les considérons donc tous comme informés par cet avis... et dûment avertis, ceux d'entre eux qui hésitaient à se casser une jambe ou à se luxer une épaule !

Ed. G.

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR L'EXERCICE 1947

présenté à l'Assemblée générale du 14 avril 1948

Messieurs et chers collègues,

Le résumé des comptes de l'exercice 1947 ayant paru dans le dernier numéro du Bulletin corporatif par les soins de notre dévoué caissier, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Comité et les commentaires que nous suggère le résultat financier du dernier exercice.

I. Statistique

Au 31 décembre 1947, notre caisse compte 118 membres
dont 87 assurés pour les frais médicaux et le chômage
23 » » » » seuls
8 » » le chômage seulement.

Ces chiffres sont tirés du contrôle des membres, révisé par l'Office fédéral des assurances sociales.

Nous avons eu le regret de perdre deux de nos anciens membres : André Schmid, décédé en février, et Camille Lecoultré, décédé en juin.

Par contre, deux nouveaux collègues ont été admis au cours de l'année :

MM. Ernest Etienne et Dino Massarenti à qui je suis heureux de souhaiter ici, une cordiale bienvenue.

II. Finances

La Caisse a consacré cette année plus de 9000 francs en secours à nos malades. Cette dépense est approximativement compensée par les recettes, grâce à la cotisation supplémentaire de 12 fr., que vous avez votée lors de l'assemblée générale de 1947.

Nos comptes bouclent pourtant encore par un léger déficit d'environ 300 fr., déficit que nous pouvons couvrir par nos réserves.

Il y a lieu cependant d'envisager, pour 1948, le renouvellement d'une cotisation supplémentaire que vous fixerez au cours de cette séance.

III. Secours

La hausse des prix des produits pharmaceutiques et l'augmentation des honoraires des médecins font un devoir au Comité de vérifier scrupuleusement chaque dépense.

Nous prions donc nos collègues de ne pas s'étonner outre mesure si nous avons dû ramener à des proportions plus normales un certain nombre de factures qui s'éloignaient un peu trop des tarifs conventionnels. Nous recommandons encore une fois à nos assurés de considérer leur Caisse de secours comme une aide en cas de maladie grave et de longue durée et de s'efforcer de s'abstenir d'y avoir recours pour de simples indispositions passagères.

Nous avons délivré 63 feuilles de maladie à 49 sociétaires; 7 cas ont dû être traités partiellement en clinique.

Il est à noter que là aussi les tarifs viennent d'être augmentés et ont passé depuis 1939, de 4 fr. à 5 fr. 60 par journée d'hospitalisation.

Les 63 cas de maladie se répartissent en

	7 cas à frais très élevés
	12 » » » élevés
	17 » » » moyens
	et 27 » » » minimales

Aux recettes figure un don de 50 fr. fait à la Caisse par la famille de notre regretté collègue André Schmid. Quoique de condition très modeste, Mme Schmid a voulu marquer par ce geste de générosité, la reconnaissance de son défunt époux envers une institution qu'il avait pourtant fort peu mise à contribution. Le Comité lui en exprime ici sa vive reconnaissance.

IV. Association des médecins

Cette Association vient de dénoncer pour juin 1948, la convention que notre Caisse maladie avait conclue avec elle en juin 1926, donnant comme raison que le tarif prévu par cette convention ne tient pas compte, n'ayant subi pratiquement aucun changement depuis cette date, de l'enchérissement actuel du coût de la vie.

Nous aurons donc à entrer très prochainement en conversation avec le Comité de l'Association des médecins pour étudier ce nouvel état de choses. Nous vous ferons part incessamment des décisions prises, en tenant compte des intérêts des deux parties.

V. Caisse-tuberculose

Cette caisse de réassurance, à laquelle nous contribuons sans avoir heureusement jusqu'ici eu besoin de recourir à ses bons offices, a de nouveau modifié ses tarifs d'assurance et de contribution. Elle nous met ainsi dans la nécessité de retoucher l'article 41 de nos statuts, retouche que le Comité vous présentera en son temps.

VI. Recrutement

Un pointage exécuté sous la direction de l'inspecteur fédéral nous a révélé que l'âge moyen de nos sociétaires est 52 ans.

Il devient de plus en plus urgent d'intéresser nos jeunes collègues à notre Société de secours mutuels.

C'est pourquoi, de concert avec le Comité de l'U. I. G., nous avons convoqué, en février dernier, les candidats de 1^{re}, 2^e et 3^e année et votre président a eu l'occasion de faire de la propagande pour notre utile institution. Nous avons bon espoir de voir bientôt nos rangs renforcés par une phalange de jeunes collègues.

VII. Conclusion

Il semble bien, et tout ce que je vous ai dit dans ce rapport doit vous le faire comprendre, que les sociétés de secours mutuels entrent dans une période un peu difficile et que les années de vaches grasses sont révolues. Il appartient au Comité que vous avez élu l'an dernier, pour 3 ans, de veiller au grain.

Vous pouvez compter sur lui pour administrer notre société avec décision, fidélité et prudence.

C'est en remerciant sincèrement mes collègues du Comité et spécialement l'homme d'expérience que nous avons choisi comme trésorier que je termine ce rapport. Puisse l'idée mutualiste progresser toujours plus chez nous, autour de nous et partout.

Genève, le 14 avril 1948.

Ad. Lagier.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

A la suite de notre collecte pour le Sanatorium de Saint-Jean d'Aulph, dont la somme a été envoyée il y a peu de temps, Mme Grangier a reçu une lettre de l'économe qui montre que notre action en faveur de nos collègues françaises a été appréciée. Voici cette lettre :

Madame,

Mlle Charmot m'a remis, au cours de sa visite de jeudi dernier, la somme de 13 000 (treize mille) francs français.

Je tiens à vous exprimer, avec simplicité, toute notre reconnaissance pour ce **témoignage d'amitié et d'affection du corps enseignant des écoles enfantines genevoises** pour leurs collègues françaises.

Certes, au cours de notre besogne quotidienne, nous nous heurtons à bien des difficultés, à des tracas nombreux et à de l'incompréhension. Des gestes semblables au vôtre nous font oublier toute cela et donnent plus de courage et de persévérance dans la poursuite de l'œuvre à accomplir.

Il est un axiome pédagogique, chez nous, qui veut que l'on introduise dans l'enseignement aux tout petits la recherche de « la petite fleur bleue », faite de poésie, de beauté comme de bonté. Ainsi l'enfant saura retrouver dans les moments pénibles de son existence raison d'aimer et d'espérer. Le geste de vos collègues et le vôtre nous aident à garder cet espoir en un avenir meilleur, et nous vous remercions pour ce gage d'amitié.

Mlle Charmot m'a dit le désir de ses collègues de venir à Saint-Jean-d'Aulph au cours du mois de mai. Aussi nous comptons bien avoir le plaisir de faire votre connaissance très bientôt.

Veillez croire,...

Cette visite est prévue pour le 27 mai. Le voyage se fera en autocar et les « enfantines » peuvent y participer.

M. C.

ECHANGE D'APPARTEMENTS

On offre : Vuadens (Gruyère) appartement, cinq lits et un d'enfant, **du 19 au 31 juillet, contre :** appartement à Genève, trois lits, cuisine.

Offres à M. Barbey, instit., V u a d e n s.

NEUCHÂTEL

Comité central. Séance d'information, dit le président *Rothen* à l'ouverture de la réunion du C.C., le samedi 15 mai. Il s'agissait en effet de l'examen des divers rapports du Conseil d'Etat sur les objets concernant l'enseignement primaire qui figurent à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire du Grand Conseil.

La dite session devant s'ouvrir mardi 18 courant, nous aurons été abondamment renseignés par la presse au moment où paraîtront ces lignes, c'est pourquoi je me bornerai à quelques considérations générales.

Réorganisation de l'enseignement pédagogique. A part quelques modifications de détails, le rapport de la commission du Grand Conseil se déclare d'accord avec le projet du Conseil d'Etat et en recommande l'adoption. Nous aurons donc, selon toutes probabilités, le *baccalauréat pédagogique*. Nous aurions préféré le baccalauréat tout court. Mais la commission a estimé que certaines branches spéciales : travaux manuels, culture physique, écriture, musique, devaient trouver place dans le programme de la préparation *culturelle* des futurs instituteurs, alors que nous envisagions de les intégrer dans la seconde partie des études consacrée spécialement à la préparation *pédagogique*. Notre point de vue, que défendirent courageusement les délégués du corps enseignant n'a pas été admis par la commission et nous le regrettons. Ce qui ne nous empêche pas de saluer avec joie une organisation nouvelle qui, certes, constituera une revalorisation importante du métier.

Nos traitements. Ensuite de l'augmentation persistante du coût de la vie, il avait été décidé au sein de la Fédération de solliciter comme l'année dernière une allocation d'automne.

Le Conseil d'Etat a pris les devants et il présente au Grand Conseil un rapport à l'appui d'une revision des allocations de vie chère pour l'année courante à partir du 1er avril. Les propositions nouvelles sont basées, comme ce fut déjà le cas, sur celles du Conseil fédéral, c'est-à-dire une *allocation de base de 38 %* du salaire légal, plus une *allocation fixe de 1 200 francs* pour les fonctionnaires mariés et *1 050 francs* pour les célibataires. Les allocations pour enfants ne subissent pas de modification. D'après ces normes, le traitement maximum d'une institutrice serait porté à 6 920,80 francs et celui d'un instituteur marié sans enfant à 10 308 francs.

Les allocations aux *retraités* jouissent d'une hausse proportionnelle, avec maintien toutefois du « plafond » de 6 000 francs et 4 500 francs, mesure que nous estimons injustifiée et que nous espérons voir disparaître.

JURA

LE RAPPORT DU CONGRÈS DE BIENNE

Il est sorti, expédié, reçu... Merci à notre président et notre reconnaissance pour les soucis que l'imprimeur lui a occasionnés !

« Le droit aux études », de notre collègue M. Joray, mérite une attention exceptionnelle. Il s'agit d'un travail personnel plein d'idées positives, constructif jusque dans ce qu'il propose de bouleverser. On peut discuter telle ou telle proposition : c'est pour cette raison que tous les collègues jurassiens feront leur possible pour assister le 5 juin à ces joutes oratoires.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. I. B.

A Berne, ce samedi 22 mai, sont réunis les délégués de la SIB. Rien de particulier à signaler dans l'ordre du jour à première vue. On se fera un devoir et un plaisir de relater les points principaux de cette réunion dans un prochain numéro de l'« Educateur ».

A PROPOS D'UNE QUESTION

La réaction à notre question : Est-ce exact ? ne s'est pas fait attendre. Ce fut une gentille invitation à visiter le Foyer d'éducation. Le bulletinier s'y est rendu le 19 de ce mois et tiendra ses lecteurs au courant tout prochainement. Le problème dépasse le cas signalé dans le No 18 de notre organe. Nous reconnaissons volontiers que nos renseignements n'étaient pas complets et nos lignes dictées par une attitude négative à l'égard de cette institution. Ce qui nous a fait bondir et crier, comme beaucoup d'autres personnes de la région, c'est l'impression qu'on a nettement eue, que l'intérêt de l'établissement passait avant l'intérêt des enfants.

(Je fais l'expérience qu'il faudrait être un saint pour être correspondant et agréable à chacun... Hélas ! je ne suis que du gros tas, et encore, avec des sautes d'humeur terribles !)

Reber.

BIBLIOGRAPHIE

L. Dumas : Au Pied du Mur. — Propos sur la pratique de l'éducation.

L'originalité de cet ouvrage tient à ce qu'il est écrit par un technicien qui est aussi un philosophe.

L'homme de métier communique les recettes, tours de mains de la profession sans les rattacher à une conception générale et rationnelle de l'éducation qui les justifie et les anime.

Le théoricien construit thèses et systèmes sans l'appui et le contrôle de la pratique effective d'une profession.

Ici théorie et pratique de l'éducation sont liées et se fondent en une synthèse permanente qui est assez rare dans la littérature pédagogique.

Notre ami Dumas, secrétaire général de la F. I. A. I., est mieux placé que quiconque pour dominer son sujet, puisqu'il a été instituteur, professeur, inspecteur général de l'enseignement technique, qu'il a milité pendant 30 ans dans le Syndicat national dont il a été le secrétaire pédagogique.

La bonhomie souriante de cet ouvrage, jointe à une remarquable indépendance de jugement, recouvre ainsi une connaissance approfondie des problèmes essentiels de l'éducation. Ce goût des idées générales, ce souci de l'essentiel exprimés familièrement dans une langue dont nous admirons la richesse et la précision font de ce petit ouvrage (petit par le format) une grande œuvre d'où nous pouvons tirer à chaque page des formules admirablement frappées qui nous réconfortent et nous rendent confiance.

Bien qu'il s'adresse à nos collègues de France, *Au Pied du Mur* est écrit avec une telle largeur de vue que jeunes et vieux de toute la Suisse romande y trouveront de judicieux conseils et de précieux encouragements.

L'ouvrage est suivi d'une importante bibliographie où nos auteurs romands ne sont pas oubliés.

Fondation Berset-Müller

Maison de retraite pour instituteurs et institutrices

Deux places sont vacantes au Melchenbühl près Muri, Berne. Cette maison de retraite est ouverte aux instituteurs ou institutrices âgés de 55 ans au moins et aux veuves d'instituteurs.

Adresser les demandes d'admission *jusqu'au 30 mai* au président du comité de la Fondation : *M. F. Raaflaub, Berne, Selibühlweg 11*, avec les pièces suivantes : Acte d'origine, acte de naissance, attestation de bonne santé par un médecin, acte de bonnes mœurs, certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant au moins 20 ans.

Le comité de la Fondation.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CHRONIQUE DES GRANGETTES

Décidément, les oiseaux savent être terriblement fantasques ! C'est ainsi que le mardi 20 avril, j'avais promis de montrer à l'un de mes groupes une quantité de belles choses. Et nous n'avons rien vu que de très banal. Mais comme mes lurons sont habitués à ce genre de déception, mon amour-propre n'eut pas trop à en souffrir !

Puis, quelques jours après, le dimanche 25, à 7 heures, j'ai pu prendre ma revanche, mais seul, hélas ! (ou tant mieux ?)

Le long du quai

Le long du quai de Villeneuve, rien de particulier. Les *Foulques*, les *Grèbes huppés* habituels. Ces derniers, par couples, en pleine parade nuptiale. L'un en face de l'autre, mâle et femelle tendent le cou, hérissent leur collerette de plumes, secouent la tête comme pour dire : non ! Ils se quittent, plongent, se tournent le dos, se rejoignent et recommencent. Et il n'y a pas de raison pour que ce petit jeu cesse de si tôt. Une ténacité et une patience d'Orientaux. Près de la grève Est, deux couples de *Sarcelles d'été* (vous vous souvenez ? Petites, le mâle se reconnaissant à son large sourcil d'un blanc éclatant.) Au large, par contre, perdus au milieu de la masse des *Foulques* et des *Colvets*, deux couples de *Souchets*, au large bec, le mâle tricolore. Trois *Hérons* filent en direction du Rhône. Presque plus un seul des *Canards* de cet hiver. C'est à peine si j'ai vu deux *Morillons*.

Dans les aulnes

Entre la rivière et le Grand-Canal il s'agit d'ouvrir l'oreille autant que l'œil. Car c'est par leur chant que la plupart des Oiseaux vont se trahir. Enfouis dans les feuilles naissantes ou déjà poussées, ils sont difficiles à voir ainsi de but en blanc. Tout d'abord le zip-zap enragé de nombreux *Pouillots véloces*.

Dans les Roseaux, un chant dur, guttural, isolé encore ; un essai. Le « carrè-carrè-kièt-kièt » (d'après la notation de Guggisberg) des premières Rousserolles turdoïdes. Bientôt, la roselière reconstituée retentira de leurs chants. Enfin, un petit trille continu, monotone, analogue au bruit de la Sauterelle. Très familier, l'oiseau se laisse volontiers approcher, tout à son gazouillis. Élégant, le bec fin et étiré, de couleur gris brun sur le dos, plus pâle sous le ventre. C'est la *Locustelle tachetée* qui nous est revenue du Sud. (*Locusta vividis* = Sauterelle verte ; en allemand : Heuschreckenrohrsänger.)

Tous ces chants, il faut se les mettre dans l'oreille, s'en imprégner le subconscient, si j'ose dire ; et que vous le vouliez ou non, tandis que vous penserez à autre chose, ils s'imposeront à vous à chaque occasion.

La Huppe

Et brusquement, à 10 mètres devant moi, un oiseau s'envole du sentier. De la taille du Pigeon, il porte tête et tiers antérieur du corps bruns, tandis que l'arrière est ligné de noir et de blanc fortement

contrastés. Pas de doute c'est la *Huppe* ! Elle se pose quelques mètres plus loin, hérisse les plumes de la tête à la moindre alerte. Elle a vraiment belle allure ! De son bec fin, elle fouille le sol. Et comme sa langue est courte par rapport au bec, elle doit, pour avaler sa proie, la projeter dans le bec ouvert, par un brusque recul de la tête, comme ferait un jongleur. Nous jouons ainsi à cache-cache, de 20 mètres en 20 mètres jusqu'à la ferme des Grangettes. Je n'ai pu découvrir où elle niche.

Comment a-t-on pu médire d'une si belle dame, et laisser s'accréditer tant de légendes à son sujet, en commençant par la description de C. Gessner, en 1557 ? (Zollinger, p. 103) Elle passe pour être sale ; on l'accuse de vivre sur un tas d'immondices ; on prétend qu'elle construit son nid avec du fumier, etc. ! J'ai eu personnellement l'occasion d'examiner un nid dans le trou d'un mur à Aigle ; il contenait des jeunes ; mais je n'ai perçu aucune odeur. Une excellente mise au point de la question a paru récemment dans « Prisma » (avril 1948), sous la plume de P. Brodmann. D'après lui, les Huppés augmentent de nouveau chez nous, dans les environs des villages, où elles nichent dans les troncs d'arbre ou les trous des murs. Il s'est attaché tout particulièrement au problème de l'odeur de l'oiseau ou du nid. Toutes les cavités qu'il a inspectées étaient propres ! Si la huppe fréquente volontiers les fumiers, c'est parce qu'elle y trouve des vers et des larves appétissants. Mais c'est tout ! Les femelles, pendant la couvaison, ne sentent pas mauvais. Comme d'autres oiseaux, elles ont le souci de la propreté du nid, et emportent les excréments des jeunes ; ce n'est pas toujours facile, car ils ne sont pas entourés de la fine membrane habituelle (Kotballen !) comme chez d'autres Passereaux. L'auteur a eu l'occasion d'observer quatre manifestations de peur ou de colère chez les jeunes au nid : 1^o ils pélissent farouchement ; 2^o comme les adultes, ils hérissent leur huppe, même si les plumes sont incomplètement formées ; 3^o ils relèvent leur croupion et expulsent le contenu du rectum, assez violemment, à plus d'un mètre. L'observateur n'a pas eu toujours le temps de se tirer de côté ! Opération... sans odeur ! Reste le quatrième moyen : l'odeur proprement dite. Le croupion des Oiseaux renferme une glande spéciale, la glande uropygienne, qui sécrète la graisse nécessaire à l'entretien de la souplesse et de l'imperméabilité des plumes (regardez un Canard faire sa toilette). Or, chez les jeunes Huppés, elle émet, en cas de surprise, un liquide brun et nauséabond. Et c'est là l'origine de tout le mal et de toutes les calomnies. Voilà donc la Huppe réhabilitée.

Un passage

Les *Mésanges à longues queues*, les *Bleues* poursuivent leurs exercices d'acrobatie au fin bout des rameaux. Au-dessus de moi, un vol de 50 *Geais* environ, en ordre dispersé, direction Ouest-Est, suivi à 30 mètres d'un second vol comptant 25 individus. Un passage. Quant au *Coucou*, il y a quelque temps déjà qu'il chante, et j'en vois au moins 5, qui s'envolent lentement, de leur vol ondulé. Méfiants, ils ne se laissent pas approcher facilement, sauf quand ils sont entièrement occupés par leur chant. Et là encore, que de problèmes ! La « dépravation » de

son instinct maternel, la couleur et les dimensions de ses œufs, le réflexe du jeune au nid, pour l'expulsion de ses frères adoptifs. Une question toute simple : Le Coucou a des parasites qui lui sont propres. Comment les transmet-il à ses descendants, alors qu'il ignore ceux-ci et qu'il n'a pas de nid propre ?

Au loin, le rire du *Pic vert*.

En face de la ferme des Grangettes, la plage est largement découverte. Basses eaux. Beaucoup de *Mouettes*, quelques *Colverts* et *Cornilles*. Pas un *Echassier*.

Au refuge

Enfin, c'est le refuge, près du Canal. Là encore, la plage semble déserte. A la jumelle j'inspecte minutieusement la vase, couverte de débris, à quelque 20 mètres de la rive. Rien ! Et brusquement, quelque chose bouge, ce quelque chose aurait passé complètement inaperçu, tant sa teinte brune tachetée de blanc s'harmonisait avec le milieu. Tout de même un *Echassier*, puis deux autres. De la grosseur du *Merle*, ils trottaient rapidement, les pieds dans l'eau, la queue animée d'un balancement semblable à celui de la *Bergeronnette*. Du bec, dont la longueur ne dépasse pas celle de la tête, ils fouillent activement la vase. Des *Chevalliers* ? Certainement. Mais l'espèce ? Au vol, ils laissent apparaître un croupion blanc. Les pattes sont vert olive. Des *Cul-blancs* ? Des *Sylvains* ? Regardons de plus près (je les ai vus dans ma longue-vue, comme s'ils étaient à 4 mètres de moi). Par moments, ils s'arrêtent pour faire leur toilette, et montrent le dessous de leurs ailes *clair* (chez le *Cul-blanc*, il est foncé) ; la naissance du bec porte une tache blanchâtre. Ce sont donc bien des *Sylvains*. Pas méfiants du tout ; je puis les examiner à loisir.

Un Rapace...

plane au-dessus de ma tête, puis de ses ailes longues et étroites, fait quelques battements et part en direction de la ferme. Il en est rapidement chassé par une attaque massive de *Cornilles*, et c'est en rasant les *Roseaux* qu'il disparaît vers la Plaine. Au passage j'ai noté, depuis dessous, sa gorge blanche. Son envergure est d'un mètre environ. Sans oser être trop affirmatif, je suppose qu'il s'agit du *Busard des Roseaux* ou *Harpaye*. Il est plus clair et plus élégant que le *Milan noir* à la queue fourchue, que je vois quelques instants après, en train de tirer fortement sur les débris de *Roseaux*, pour s'envoler ensuite, le bec plein, vers son nid qui doit se trouver quelque part entre Canal et Rhône.

Edm. Altherr.

Rectification. La fiche d'observation — La Vanesse des orties — publiée dans notre numéro du 15 mai contenait une erreur qu'il est nécessaire de rectifier. L'auteur de la fiche demandait d'observer les facettes de la chenille. « Or, nous écrit M. Altherr, il se trouve malheureusement que la chenille n'a que des yeux simples (ocelles) difficiles à distinguer sans une bonne loupe, il ne saurait donc être question de facettes. »

Réd.

LANGUE PARLÉE... LANGUE ÉCRITE

« Le français parlé est beaucoup trop oublié aujourd'hui au profit du français écrit qui est un français artificiel et desséché et qui apporte une contrainte détestable à notre « parlure » vivante, matière infiniment délectable. La grammaire ne devrait être autre chose qu'une recommandation prudente du meilleur usage et le musée des formes les plus délicates de l'idiome, rien ne lui donne le droit de s'arroger l'autorité d'un code ; le grammairien a des principes ridicules : celui, entre autres, qu'une forme n'est légitime que lorsqu'elle est analysable rationnellement.

Il proscriera donc ces formes charmantes : écoutez voir, nous deux lui » parce qu'elles ne sont pas analysables grammaticalement. Emile Faguet condamne « nous deux lui » mais il n'hésite pas à écrire « en en enlevant ».

La plus grande mauvaise foi règne dans toutes ces questions. Toutes les grammaires à partir de Vaugelas indiquent que la règle du bon parler français est l'usage, mais en réalité on ne tient aucun compte de cet usage ni des nécessités du français tel qu'il est fait pour notre poumon et notre boîte sonore.

J'ai fait l'éducation de mes cinq enfants. Tous ont dit naturellement « pareil que » au lieu de « pareil à ».

N'importe, les millions de petits Français qui ont employé cette locution depuis le « Serment de Strasbourg » ont tort, et c'est une demi-douzaine de pédants sans contact avec la vie et la réalité qui a raison. On dit : « va-t-en », mais on ne peut dire : « il va-t-à Paris ». Je pars à Paris est la véritable forme phonétique. Je pars pour Paris est une « boulie imprononçable ».

« Malgré que » est phonétiquement excellent. « Quoique, bien que », au contraire, sont des freins usés et claqués.

J'ai là sur ma table un livre de M. Charles Maurras qui discute gravement la question de savoir si, oui ou non, il est permis dans un vers de faire rimer un pluriel avec un singulier. Je trouve cela d'un comique impayable. Qui accordera cette permission ? L'Etat serait tout indiqué. La préfecture pourrait accorder des permis de pluriel comme on accorde des permis de chasse. On pourrait délivrer des abonnements aux membres de la Société des poètes français. »

Ce texte est de Paul Claudel. Nous ne nous prononcerons pas, mais, outre qu'elles sont amusantes, les observations de Paul Claudel sont l'occasion de méditer utilement sur l'un des problèmes les plus ardues que l'école ait à résoudre : l'étude de la langue parlée. Mais, au fait, est-il résolu ?

G. Piguet.

CORRESPONDANCE

Le Dr Walter Kurenbach, Isestrasse 54, Hambourg 13 (Britische Zone) aimerait correspondre avec un instituteur de la Suisse romande et recevoir à l'occasion des journaux.

PROBLÈMES POUR LES PETITS



Ces carottes coûtent 16 centimes. Une carotte vaut ... centimes.

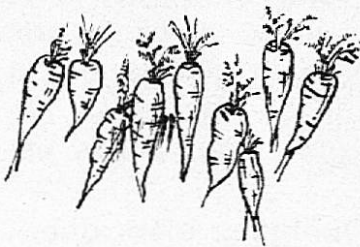


Ces carottes coûtent ... centimes.



3 paquets = ... carottes.

6 paquets = ... carottes.



= ... paquets de 3 carottes.

15 carottes font ... paquets de 3 carottes.

FICHE D'ORTHOGRAPHE (2e année)

Mets au passé composé les verbes entre parenthèses.

Mercredi passé, au Bois de la Bâtie :

nous (regarder) les poissons de l'étang

j' (lancer) du pain aux canards

tu (attraper) des têtards dans le ruisseau

vous (folâtrer) dans le bois

Ketty (ramasser) des fleurs

les garçons (jouer) au cow-boy et à Tarzan

Remplace les points par ces verbes au passé composé.

Rapporter — acheter — demander — peser — donner — payer

Hier matin, à la « Coopé » :

j' des bœufs vides

des clientes du pain

tu un kilo de sucre

la vendeuse plusieurs cornets
vous des tickets de savon
nous nos achats

Pour compléter chacune de ces phrases, choisis un verbe dans la liste qui suit et écris-le au passé composé.

Lancer — grimper — marcher — jouer — sauter — montrer

Mardi passé, à la leçon de gymnastique,

nous autour de la salle
la maîtresse des exercices
j' le ballon
tu par-dessus les bancs
vous aux cordes
Michel et Claude au chat et à la souris

La « question de la quinzaine »

de « L'Ecolier Romand » connaît un joli succès. Si les 479 réponses du mois de mars (il s'agissait de déchiffrer une phrase écrite en Braille) sont un record exceptionnel, chaque question suscite l'intérêt de quelques dizaines de lecteurs. Parmi les réponses justes, une est tirée au sort et vaut un livre à son auteur.

BIBLIOGRAPHIE

La conjugaison des verbes français, par G. Bénédic, relié, 12,5 × 18 cm., 13e édition, 2 fr. 80. Editions Pro Schola, Lausanne.

Cet opuscule recèle la nomenclature complète des verbes réguliers conjugués intégralement sans ces abréviations-devinettes si déconcertantes dans certains ouvrages similaires. Les verbes défectifs n'ont pas été omis non plus et l'auteur a eu soin de dresser, à la fin du manuel, l'inventaire alphabétique de tous les verbes irréguliers accompagnés de leur traduction en quatre langues (allemand, anglais, espagnol, italien).

La présentation aérée, claire, synoptique, révèle d'emblée le pédagogue sagace. M. Bénédic a réparti les verbes en groupes et sous-groupes, en adoptant la nouvelle classification chère aux grammairiens modernes. L'ouvrage contient d'ailleurs aussi un modèle de conjugaison passive, pronominale, interrogative, négative et impersonnelle.

Vade-mecum lucide et précis, le livre de verbes Bénédic a sa place marquée dans la serviette de l'étudiant et de l'écolier comme dans la bibliothèque de ceux qui ne le sont plus. Il mérite beaucoup de louanges, car il sert bien la cause du français.

Jean Humbert, prof. Collège Saint-Michel.

Collègues! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR

Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin face église des Terreaux au bt du trot. Métropole.

LAUSANNE



MEUBLES/DÉCORATION

SICKEL & FILS

S. A.

Petit-Chêne 8 Bellevaux 50

LAUSANNE

AUX DOCKS
15 et 18
RUE HALDIMAND
LAUSANNE

Collègues,

lors de vos réunions de classe
arrêtez-vous à

l'Auberge de la Sallaz

2 jeux de quilles

FRIEDERICH

LIBRAIRE-PAPETIER
PETIT-CHÊNE 5 LAUSANNE

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. Eau sulfureuse chaude (48°) radioactive (Vaud)

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

Mai - Septembre

Arrangements forfaitaires 21 jours

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de courses

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

LA GROTTTE AUX FÉES St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse.
1000 m. dans le rocher, avec cascade
et lac. Nouvel éclairage. Emplacement
pour pique-nique. Restaurant.

LE PILATE 2132 m.

Merveilleuse excursion en montagne avec
le célèbre chemin de fer à crémaillère
le plus raide du monde. Panorama gran-
diose sur les Alpes. Vue unique sur
Lucerne et le lac des Quatre-Cantons.
Bons hôtels. Auberges de jeunesse. Prix
modérés. Renseignements auprès du
„Pilatusbahn“ à Alpnachstad. 727

Hôtel Touring & Gare VEVEY

Salles pour écoles et sociétés

Cuisine soignée

A. Meng-Marti, propr.

Cabane - Restaurant BARBERINE

s/CHATELARD (Valais) Tél. 6.71.44 (0.26)

Lac de Barberine, ravissant but
pour excursions et ascension.
Pour écoles: soupe, couche sur
paille, café au lait ou choco-
lat, Fr. 2.70 par élève. Arrange-
ment pour sociétés. Restauration,
pension, prix modérés. Funicu-
laire. Bateau, restaurant à 10 min.
du barrage de Barberine.

Se rec. Mme Jean Lonfat, M. Ed. Gross
Marécottes, tél. 6.58.67 (0.26)

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée.
Meurtrières, souterrains, prisons, corps
de garde, salle des chevaliers avec
splendide bibliothèque - Armes ancien-
nes - Grande salle pour sociétés - Prix
spéciaux pour écoles

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

NIESEN-KULM

le but de votre prochaine excursion

Châtel-St-Denis

**Les Paccots - Les Rosalys - Les Jones
Dent de Lys - Moléson**

POUR VACANCES ET COURSES SCOLAIRES

Bureau officiel de renseignements tél. 5 90 35

Pour vos courses

Profitez des avantages que vous procure le Chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

qui vous conduira rapidement et confortablement grâce à ses
automotrices dans la plus belle région des Alpes
vaudoises.

Pas de majoration des prix
TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES

COURSES DIRECTES POUR BRETAYE
Si le nombre de voyageurs est suffisant

Pour vos courses

Visitez le Val d'Illeiez pittoresque par le chemin de fer électrique

Aigle - Ollon - Monthey - Champéry

A Champéry téléférique pour Planachaux, montée en 7 minutes

Altitude des stations: Troistorrens 770 m., Val d'Illeiez 950 m.

Champéry 1050 m., Planachaux 1800 m.

Prix spéciaux pour sociétés et écoles

*Pour tous renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer Aigle-
Ollon-Monthey-Champéry à Aigle, téléphone 2.23.15.*

LE MONT-PÈLERIN

sur VEVEY (850 m.)

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire

VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré: montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVEY

TÉLÉPHONE 5.29.12

DANS LA RÉGION DE **VEVEY** ET LES PRÉALPES

3

idées!

Châtel-St-Denis porte de la Gruyère

Chamby point de départ d'excursions

Les Pléiades le magnifique belvédère à 1400 m.

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec carte et 8 projets de courses.

QUELQUES BUTS DE COURSES!

Le Chasseron - Les Rasses

Les aiguilles de Baulmes

Le Suchet

en utilisant le

Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix

CHEMIN DE FER

MARTIGNY-ORSIÈRES

Nombreux buts de promenades pour courses d'école dans des régions les plus variées, Champex, La Fouly, Grand St-Bernard, Fionnay et Verbier, partout fleurs des Alpes, vue étendue sur les montagnes et les glaciers.



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 197 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES :

CORNAVIN — EAUX-VIVES
PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHÂTEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534



*La plus délicieuse des boissons
sans alcool est certainement*

*Ce véritable jus de raisin est non seulement un régal pour
grands et petits, il a également des qualités toniques et
stimulantes exceptionnelles.*

Grapillon.

Grapillon

*est en vente en bouteilles de 7 dl.
et 1 litre dans de nombreux
magasins d'alimentation.*

PIANOS neufs

et

occasions

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

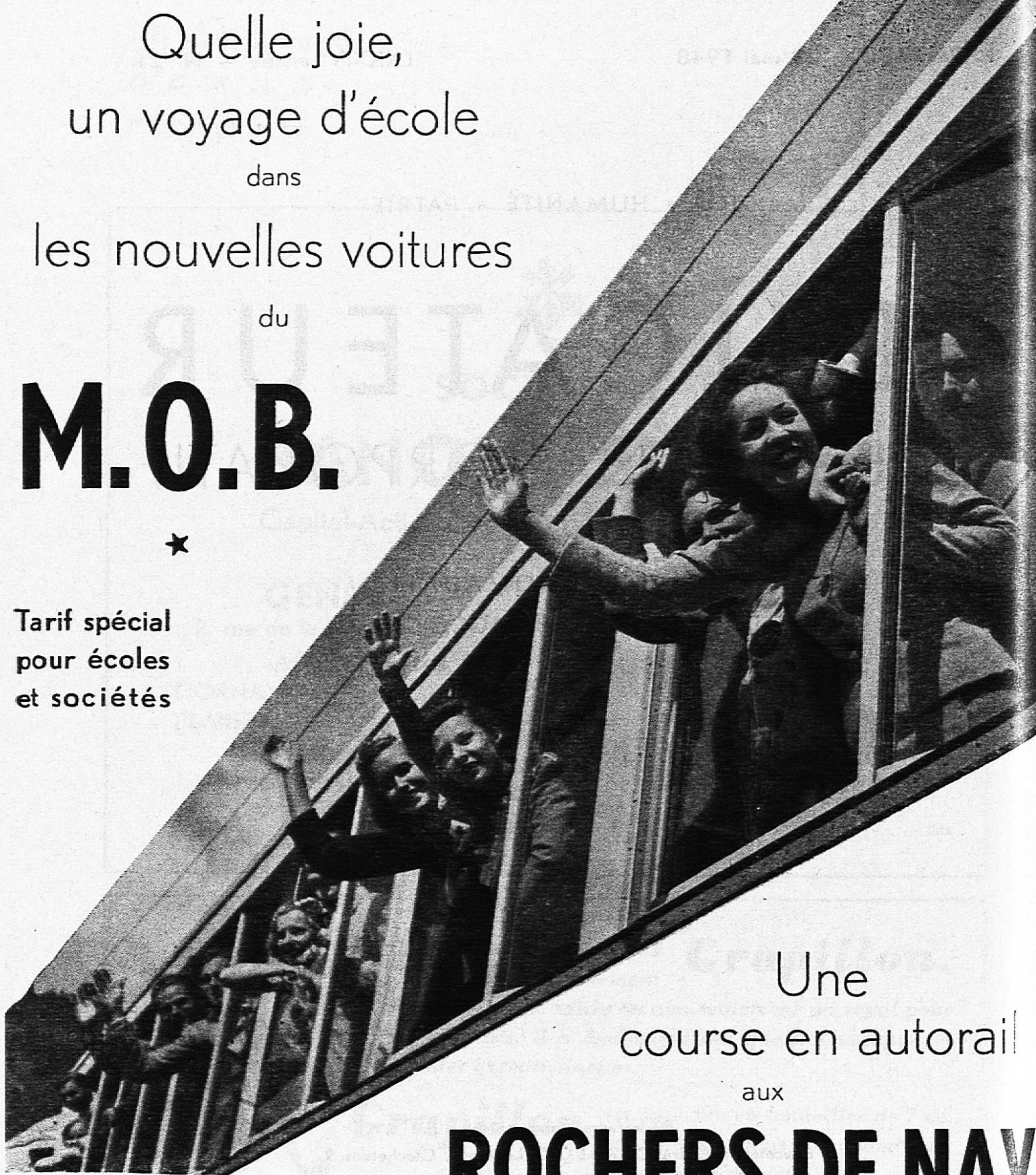
Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école
dans
les nouvelles voitures
du

M.O.B.



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAY

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
FLORE ALPESTRE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Rue St-François, 1

m. p. FOETISCH 6 RUE DE BOURG, LAUSANNE

PIANOS
RADIO
HARMONIUMS

MUSIQUE - GRAMOS - DISQUES
neufs et d'occasion - LOCATIONS

depuis 1867
KRIEG
et Cie Lausanne
RUE CENTRALE 6

*Spécialité de tableaux noirs
et fournitures scolaires!*

Collection des petits atlas de poche Payot :

E. GRADMANN: Les styles d'architecture

Un volume de 96 p., 11×15, avec 99 illustrations, relié . . . Fr. 4.20

La collection élargit son cadre en offrant cette fois au public un volume sur l'architecture. On y trouvera de précieuses indications sur l'esprit des différents styles, ainsi que la description et la représentation des monuments les plus caractéristiques de l'histoire. Un ouvrage qui sera le bienvenu auprès de tous ceux qui enseignent.

L. FORCART: Mollusques terrestres et d'eau douce

Un volume de 64 p., 11×15, avec 21 pl. en couleurs, relié . . . Fr. 3.80

C'est le premier ouvrage pratique et accessible à tous qui soit consacré à ces animaux. Il débute par une étude sur la structure des gastéropodes et lammellibranches, puis présente 128 espèces en mentionnant leur habitat. Ce livre fera la joie des collectionneurs de coquilles.

Dans la nouvelle collection illustrée pour la jeunesse :

Marianne MASSON: Graine d'hommes

Un vol. de 208 p., 14 x 19, avec 21 dessins de C. de Meuron, relié Fr. 6.50

On revoit dans ce nouveau roman les petits héros de *Caro & Cie* qui ont réintégré leur maison de Versailles. C'est une évocation pleine de touches délicates et d'esprit des événements de la vie de famille et de lycée.

Nouvelle édition :

L. MELLET-BRIOD: Nos bonnes recettes

Manuel de cuisine à l'usage des classes ménagères.

Un volume de 248 p., 13 x 18,5, avec 29 illustrations, relié . . . Fr. 4.25

Ce guide élaboré selon une méthode progressive donne un enseignement culinaire complet. La présente édition comporte des améliorations et plusieurs recettes nouvelles.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH